

LE PRÉSENT SUPPLEMENT A LA NOTE D'INFORMATION N'EST PAS DESTINÉ À ÊTRE PUBLIÉ, DISTRIBUÉ OU DIFFUSÉ, EN TOUT OU EN PARTIE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE (OU AUX US PERSONS (TELES QUE DÉFINIES DANS LA REGULATION S DU US SECURITIES ACT DE 1933, TEL QUE MODIFIÉ (LE « SECURITIES ACT »)), EN AUSTRALIE, AU CANADA, AU JAPON, EN AFRIQUE DU SUD OU DANS TOUT AUTRE PAYS OU JURIDICTION DANS LEQUEL UNE TELLE PUBLICATION, DISTRIBUTION OU DIFFUSION SERAIT CONTRAIRE AUX LOIS APPLICABLES. LE PRÉSENT SUPPLEMENT A LA NOTE D'INFORMATION NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE PUBLIQUE DE VALEURS MOBILIÈRES DANS UNE JURIDICTION AUTRE QUE LA BELGIQUE. TOUTE PERSONNE PRENANT CONNAISSANCE DU PRÉSENT SUPPLEMENT A LA NOTE D'INFORMATION DOIT S'INFORMER DES RESTRICTIONS APPLICABLES ET LES RESPECTER. NI L'ÉMETTEUR, NI LES UNDERWRITERS, NI AUCUN DE LEURS REPRÉSENTANTS RESPECTIFS N'ACCEPTENT UNE QUELCONQUE RESPONSABILITÉ JURIDIQUE EN CAS DE VIOLATION DE CES RESTRICTIONS PAR TOUTE PERSONNE, QUE CETTE PERSONNE SOIT OU NON UN INVESTISSEUR POTENTIEL.



Whitestone Group

Société anonyme de droit belge
32, route de Genval, 1380 Lasne
0467.731.030 (RPM Brabant Wallon)
(« **Whitestone** » ou l' « **Émetteur** »)

SUPPLEMENT A LA NOTE D'INFORMATION DU 7 AVRIL 2026 RELATIVE À L'ADMISSION À LA NÉGOCIATION SUR EURONEXT GROWTH BRUSSELS DE MAXIMUM 1.461.988 NOUVELLES ACTIONS ORDINAIRES DE WHITESTONE GROUP (CODE ISIN : BE0974401334 – CODE MNÉMONIQUE « ROCK »)

Le présent supplément à la note d'information du 7 avril 2026 a été établi par Whitestone Group SA.

LE PRESENT SUPPLEMENT A LA NOTE D'INFORMATION N'EST PAS UN PROSPECTUS ET N'A PAS ÉTÉ VÉRIFIÉ OU APPROUVÉ PAR L'AUTORITÉ DES SERVICES ET MARCHÉS FINANCIERS (la « **FSMA** »).

20 avril 2026

AVERTISSEMENT : L'INVESTISSEUR COURT LE RISQUE DE PERDRE TOUT OU PARTIE DE SON INVESTISSEMENT ET/OU DE NE PAS OBTENIR LE RENDEMENT ATTENDU.

I. Introduction

Conformément à l'article 15 de la loi du 11 juillet 2018 relative aux offres au public d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés (la « **Loi Prospectus** »), le présent document (le « **Supplément** ») constitue un supplément à la note d'information du 7 avril 2026 (le « **Document d'Admission** ») concernant l'admission à la négociation sur Euronext Growth Brussels de maximum 1.461.988 nouvelles actions ordinaires, sans désignation de valeur nominale, de Whitestone Group SA (Code ISIN : BE0974401334) (les « **Nouvelles Actions** ») émises dans le cadre de l'offre au public en Belgique et, dans le cadre d'un ou plusieurs placements privés (le « **Placement Privé** », et ensemble avec l'offre au public en Belgique, l'« **Offre** »), auprès d'un ou plusieurs investisseurs institutionnels, qualifiés, professionnels et/ou autres investisseurs (y compris, potentiellement mais non nécessairement, des actionnaires existants et des personnes physiques), sur la base d'exemptions de placement privé prévues par les lois et réglementations applicables en matière de valeurs mobilières dans les juridictions concernées.

Les Nouvelles Actions sont émises à un prix d'émission de 17,10 EUR (le « **Prix d'Émission** »), à l'occasion d'une augmentation de capital en numéraire décidée par le conseil d'administration de la Société dans le cadre du capital autorisé, d'un montant de maximum 5.073.098,36 EUR (hors prime d'émission).

Belfius Banque SA/NV et Banque Degroof Petercam SA/NV agissent en qualité de « **Joint Global Coordinators** » pour la présente Offre.

La période de souscription initiale de l'Offre a été ouverte à compter du 7 avril 2026 à 09:00 CEST jusqu'au 21 avril 2026 à 16:00 CEST (la « **Période de Souscription** »).

Ce Supplément complète et est indissociable du Document d'Admission. Il doit être lu en lien avec le Document d'Admission, qui comprend des informations importantes quant aux caractéristiques de l'offre et des risques y attachés.

II. Objet du Supplément

Ce Supplément a pour objet d'informer les investisseurs des modifications ou faits nouveaux suivants :

- La prolongation de la Période de Souscription de l'Offre et le report corrélatif du calendrier indicatif de l'Offre ;
- La confirmation de la réalisation de la cession des droits de préférence (DPS) le 17 avril 2026 ;
- L'existence d'un accord sur la cession de la participation de Rosablancche dans la Société au prix de 16,37 EUR par action.

III. Adaptation du Document d'Admission

A. Prolongation de la Période de Souscription

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par le conseil d'administration, et notamment le pouvoir de modifier le début et la durée de l'Offre et de la (des) période(s) de souscription, le Comité de Placement a décidé, en concertation avec les Joint Global Coordinators, de prolonger la Période de Souscription.

La nouvelle Période de Souscription est dès lors fixée comme suit : du 7 avril 2026 à 09:00 CEST au 30 avril 2026 à 16:00 CEST.

Le Comité de Placement a constaté que cette prolongation est décidée dans l'intérêt de la Société et de l'ensemble des investisseurs potentiels, afin de permettre à un plus grand nombre d'investisseurs de participer à l'Offre dans des conditions optimales.

B. Report du calendrier indicatif de l'Offre

En conséquence de la prolongation de la Période de Souscription, le Comité de Placement a décidé d'adapter le calendrier indicatif de l'Offre.

Le point B.1 « Calendrier indicatif de l'Offre » de la Partie IV du Document d'Admission est modifié comme suit :

Le nouveau calendrier indicatif de l'Offre est le suivant :

Événement	Ancienne date	Nouvelle date
Dépôt du Document d'Offre Publique auprès de la FSMA et publication sur le site internet	7 avril 2026	7 avril 2026 (inchangé)
Communiqué de lancement de l'Offre	7 avril 2026	7 avril 2026 (inchangé)
Ouverture de l'Offre	7 avril 2026 (09:00 CEST)	7 avril 2026 (inchangé)
Clôture de l'Offre	21 avril 2026 (16:00 CEST)	30 avril 2026 (16:00 CEST)
Allocation des Nouvelles Actions	22 avril 2026	4 mai 2026
Païement des souscriptions (actions nominatives)	22 avril 2026	4 mai 2026
Signature de l'Underwriting Agreement	22 avril 2026	4 mai 2026
Annonce des résultats de l'Offre (communiqué de presse)	24 avril 2026	4 mai 2026
Réalisation de l'augmentation de capital	24 avril 2026	6 mai 2026
Cotation des Nouvelles Actions sur Euronext Growth	24 avril 2026	6 mai 2026
Délivrance des Nouvelles Actions aux souscripteurs	24 avril 2026	6 mai 2026
Communiqué de clôture	24 avril 2026	6 mai 2026

C.1 Cession des droits de préférence (DPS)

Il est porté à la connaissance des investisseurs que la cession à des actionnaires de la Société des 765.404 droits de préférence (DPS) attachés aux actions existantes de la Société a été réalisée le 17 avril 2026. Cette cession est intervenue conformément aux modalités décrites dans le Document d'Admission.

C.2 Cession de la participation de Rosablancche

Il est porté à la connaissance des investisseurs que la cession des 557.114 actions de la Société détenues par Rosablanc à Multifin SA (358.446 actions), Sogescap Holding SRL (150.000 actions) et Baucost SA (48.668 actions) a été convenue au prix de 16,37 EUR par action.

Il n'y a pas d'autres changements importants.

IV. Droit de révocation

Conformément à l'article 15 de la loi du 11 juillet 2018 relative aux offres au public d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés, les investisseurs qui ont souscrit des Nouvelles Actions avant la publication du présent Supplément ont le droit de révoquer leur acceptation, à condition que le fait nouveau, l'erreur ou l'inexactitude soit antérieur à la clôture définitive de l'Offre au public. Dès lors, les investisseurs qui ont souscrit aux Nouvelles Actions avant la publication de ce Supplément ont le droit de révoquer leur acceptation jusqu'à mercredi le 22 avril 2026 à minuit.

L'investisseur qui souhaite exercer son droit de révocation doit en informer l'Émetteur ou son intermédiaire financier agréé avant l'expiration du délai susmentionné, selon les modalités précisées par l'intermédiaire financier concerné ou disponibles sur le site internet de l'Émetteur (www.whitestone.eu).